

Contact presse

Service de la communication

Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36 / 16 27  
www.unistra.fr

13 janvier 2015

## Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg adopte le budget primitif 2015

**Mardi 13 janvier, le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a voté son budget 2015 par 16 voix pour, 13 voix contre et 1 refus de vote. Ce budget se monte à 512 millions d'euros.**

Le budget 2015 est la traduction d'orientations politiques qui conjuguent maîtrise des grands équilibres financiers avec la préservation maximale des cœurs de métiers de l'université : formation et recherche. C'est un exercice d'une extrême difficulté dans un contexte national tendu. Pour mémoire, 70 millions avaient été réaffectés en décembre au budget de l'Enseignement supérieur et de la recherche après que les universités, dont l'Unistra, se soient mobilisées. Le vote est intervenu après divers échanges sur deux options possibles : 1) distinguer le vote du budget de la revendication réaffirmée par l'Appel de Strasbourg, de voir les ressources de l'université, grande cause nationale, significativement augmentée, ou 2) donner un signal à la tutelle par un rejet de ce budget. Une majorité du conseil d'administration a opté pour la première option.

Des correctifs de recettes et/ou dépenses seront apportés si nécessaire à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, pour tenir compte de la notification de la dotation ministérielle 2015.

### Un contexte budgétaire tendu et des efforts permanents

Les efforts budgétaires entrepris depuis 2012 sont reconduits : maîtrise tout en maintenant un fonds de roulement minimal respectant les ratios prudentiels imposées par la tutelle. Les charges fixes continuent d'être croissantes (fluides, contrats de maintenance, GVT...) sans compensation. Des mesures de mutualisation et de bonne gestion ont été mises en place : charte de l'achat public, pôle unique d'ingénierie des contrats, service facturier, discussion autour du modèle interne d'allocation aux composantes et unités de recherche, contrôle interne comptable et financier. Autant de mesures permettant de contribuer à la soutenabilité financière. Ces réflexions engagées se poursuivront en 2015.

### 507 576 635 € de recettes 2015 : une hausse de 6,52%

Dans le budget 2015, le total des recettes représente **507 576 635 €**. Elles sont en augmentation de 31 M€ par rapport au budget 2014 (soit +6,52%). Cette importante augmentation se décompose de la façon suivante :

- 12 M€ en fonctionnement,
- 19 M€ en investissement.



13 janvier 2015

Elles proviennent essentiellement de l'ajustement de subventions finançant les amortissements (7 millions sur la partie Initiative d'excellence (Idex), 10 millions sur le programme d'usine école Ease et 4,5 millions sur des opérations immobilières (Contrat plan État - Région 2015/2020 et Opération Campus).

**512 145 899 € de dépenses 2015 : une hausse de 6,2%**

Le total des dépenses pour le budget 2015 est en hausse de 6,2% par rapport à 2014. Cette hausse s'explique par les dépenses liées :

- à l'Initiative d'excellence (Idex) pour 27,77M€, et
- aux projets immobiliers 2015 pour 30,55M€ dont
  - l'usine école Ease : 11,80M€
  - aménagement du Parc central sur le campus de l'Esplanade : 3,30M€
  - le Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg (CRBS) : 10,20M€

Ces deux postes de dépenses sont financés avec des fonds affectés provenant du programme investissements d'avenir.

Le résultat prévisionnel de fonctionnement est de 2,45 millions d'euros, la capacité d'autofinancement de 10,08€ et la variation du fonds de roulement de 3 millions €.

**Rappel : Les grandes étapes de la construction budgétaire**

Le budget de l'Université de Strasbourg se construit en 4 étapes :

- **Les orientations budgétaires** (juin). Elles sont décidées sur la base de grandes données et d'éléments de contexte et sont adoptées lors d'une séance du Congrès de l'université.
- **Le dialogue de gestion (juin et septembre, octobre)**. Il permet de discuter des besoins et des propositions des composantes et services et unités de recherche sur la base des orientations, votées par le Conseil d'administration lors d'une séance du Congrès. Il a lieu en juin pour les composantes, en septembre pour les services centraux, et courant de l'automne pour les unités de recherche.
- **Le budget de niveau 1 et de niveau 2** (octobre). Il s'agit des dotations que l'établissement va déléguer aux composantes, unités de recherche et services pour leur permettre de fonctionner.
- **Le budget primitif** (décembre). Il présente les ressources et dépenses en trois grandes masses : fonctionnement, dépenses de personnels, et investissements. Il comprend en sus des crédits alloués lors de l'étape précédente les remontées des composantes et services, notamment les ressources propres des entités, par exemple les droits des Diplômes d'universités (DU) et de la formation continue, des contrats de recherche, etc. Lors de la séance du 16 décembre dernier, le vote sur le budget avait été reporté suite à une demande du quart des membres du CA, comme le permet le règlement intérieur. Par ailleurs, le quorum physique,



13 janvier 2015

nécessaire pour les débats budgétaires, n'avait pas été atteint lors de la séance du 18 décembre.

## **A propos de l'Université de Strasbourg**

*(chiffres 1er janvier 2014)*

- 43 890 étudiants dont 6013 nouveaux bacheliers
- 2759 enseignants et enseignants –chercheurs
- 2030 personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé (Biats)
- 4943 intervenants professionnels extérieurs
- 37 unités de formation et de recherche (UFR), facultés, écoles, instituts
- 79 unités de recherche

L'Université de Strasbourg est membre fondateur de la ligue européenne des universités de recherche (LERU).

Elle fait partie d'Eucor, l'Université du Rhin supérieur, qui regroupe les universités de Fribourg, Bâle, Karlsruhe et de Haute-Alsace, soit 111 500 étudiants.